



(J.-F. Dars/ © EFR)

Jean-Louis Ferrary (1948-2020)

Jean-Louis Ferrary nous a quittés le 9 août 2020. Lucide jusqu'au bout, il donnait à chacun, avec réserve et simplicité, des informations sur l'évolution de son cancer depuis que celui-ci s'était déclaré en 2018. Une telle attitude est le reflet de sa vie : une attention aux autres, un désir d'être utile, et d'abord au milieu qui était le sien, celui du monde académique, un amour de la vie, qui ne se sont jamais démentis.

Il n'est pas facile de lui rendre hommage. Ce genre appelle parfois l'excès, et l'on a peur de n'être pas cru, alors même que les mots sont faibles pour exprimer l'admiration, l'affection et la gratitude de ses amis et de ses collègues envers lui.

Jean-Louis Ferrary était d'abord un immense savant, au parcours universitaire exemplaire. Il intègre l'École normale supérieure à 19 ans : fils unique d'une mère institutrice, il illustre une méritocratie républicaine qu'il aura à cœur de défendre toute sa vie. Major à l'agrégation de Lettres Classiques en 1970, il mène une thèse d'État sous la direction de Pierre Grimal qui lui obtient un poste d'assistant de latin à l'université de Paris 4, puis, alors qu'il vient d'obtenir son diplôme de l'École pratique des Hautes Études avec une première recherche, embryon de sa thèse, sur *Les amis de Scipion Émilien et l'empire de Rome*, le fait entrer à l'École française de Rome dont il sera membre de 1973 à 1976. C'est encore à Grimal, dont il disait qu'il lui ouvrit tant de portes et tant de domaines, qu'il dut de réintégrer la Sorbonne à son retour d'Italie comme assistant, maître-assistant, puis maître de conférences jusqu'en 1989, avant d'être élu à cette date directeur d'études à l'EPHE avec l'appui de Claude Nicolet. En 2005, son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres couronnait cette carrière : il y voyait moins un sujet de satisfaction personnelle qu'une manière de continuer à promouvoir les études sur le monde ancien et à soutenir les institutions qui en sont chargées.

De son propre aveu, son séjour romain marqua un tournant dans son parcours intellectuel : il était arrivé philologue au palais Farnèse, il en ressortit historien, tout en demeurant le grand philologue que l'on sait. Il noua alors avec certains de ses condisciples de l'EFR, avec les chercheurs italiens et avec l'Italie, qu'il parcourut intensément, des liens qui ne se distendirent jamais. Il maîtrisait parfaitement la langue et avouait une certaine fierté lorsque les Italiens qui ne le connaissaient pas lui demandaient s'il n'était pas piémontais. Il y connut mieux aussi Claude Nicolet, alors jeune professeur à l'université de Paris 1, qui venait souvent travailler à la bibliothèque de l'EFR. Les conversations avec ce dernier donnèrent une

nouvelle tournure aux recherches de Jean-Louis qui devint son meilleur disciple. La thèse qu'il soutint en 1987, sur *Philhellénisme et Impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique* (publiée en 1988 dans la BEFAR et rééditée en 2014 dans la collection Classiques de l'EFR) n'était pas exactement, de l'aveu même de Jean-Louis Ferrary, celle que Pierre Grimal attendait, et les relations avec son maître se refroidirent un peu. L'amitié avec Claude Nicolet fut pour sa part l'affaire de toute une vie, et Jean-Louis aimait évoquer l'affection réciproque qu'ils se portèrent. Fidèle parmi les fidèles au séminaire que Nicolet donnait le mardi après-midi à l'EPHE, Jean-Louis Ferrary surpassait les membres du cénacle réunis autour du maître avec un tel naturel qu'il n'est jamais venu à l'idée de personne de le jalouser. Les plus jeunes, paralysés de timidité face à une telle intelligence, mettaient quelque temps à oser lui adresser la parole. Il leur fallait les pots suivant le séminaire, dans un bar voisin de la Sorbonne, pour découvrir ses capacités d'écoute, ses multiples centres d'intérêt, et son humour joyeux.

Les recherches sur la conquête de la Grèce par Rome entreprises dans le cadre de son doctorat conditionnèrent tout le reste de ses travaux, pourtant si divers. Il voyait à juste titre un projet unitaire derrière les centres d'intérêt autour desquels il axa ses études : Rome et la Grèce, d'une part, les lois et le droit public romains de l'autre. Lorsqu'il remit à l'AIBL, comme mémoire de 3^e année à l'EFR, une étude sur les lois de répression contre les gouverneurs commettant des abus aux dépens des provinciaux, William Seston, son rapporteur à l'Académie, avouait ne pas bien voir le lien avec son sujet de thèse. Pour Jean-Louis Ferrary, la capacité des autorités romaines, et du Sénat en particulier, à contrôler ou non les gouverneurs, avait à voir avec les critiques et les justifications de la conquête. Il soulignait l'importance qu'avait eue dans ce cheminement une étude de Michael Crawford (parue au *JRS* de 1974, en collaboration avec M. Hassall et J. Reynolds), portant sur une loi romaine dont une copie venait d'être découverte à Cnide. La lecture de cet article, sur lequel Claude Nicolet avait attiré son attention, fut à l'origine de sa participation à des projets de recherche Outre-Manche animés par Michael Crawford, à commencer par celui sur les *Roman Statutes*, et d'une belle et profonde amitié entre les deux hommes. Si l'Italie était pour lui une sorte de seconde patrie, l'Angleterre ne venait pas loin derrière. La reconnaissance internationale de ses recherches ne s'arrête pas à ces deux pays. Il serait fastidieux d'énumérer toutes les distinctions dont il fit l'objet à travers le monde : il séjourna à l'Institute for Advanced Studies de Princeton en 1993, fut, à partir de 1999, membre correspondant du Deutsches Archäologisches Institut. Il était aussi membre de la British Academy, de la Society for the Promotion of Roman Studies, de l'American Philosophical Society, de l'Academia Europea (depuis 2004), de l'Istituto Lombardo (depuis 2011), de la Reial Acadèmia de Bones Lletres (depuis 2017) ...

Sa maîtrise parfaite de toutes les disciplines nécessaires au spécialiste du monde antique lui facilita une ampleur de vue peu commune : philologue et historien, il était aussi un épigraphiste hors pair, auteur de contributions majeures tant en épigraphie grecque qu'en épigraphie latine, une des dernières en date, et non la moindre, étant son étude, parue en 2015 dans les Mémoires de l'AIBL, des *Mémoriaux de délégations du sanctuaire oraculaire de Claros* à partir du Fonds Louis Robert. On le sait moins souvent, mais il aimait le rappeler lui-même : il avait aussi participé à des fouilles archéologiques et même été responsable du chantier de Bolsena, en Étrurie méridionale, durant sa 3^e année de séjour à l'EFR. Il ne se prétendait pas archéologue, peut-être aurait-il dû car c'est en archéologue qu'il posait les bonnes questions aux responsables des fouilles françaises de Claros avec lesquels il travailla pour *Les Mémoriaux*. En tout cas, il savait prendre en compte les résultats de cette discipline dans sa réflexion d'historien. S'il fréquenta assez peu la Bibliothèque Vaticane pendant son séjour comme membre de l'EFR, il en devint par la suite un lecteur assidu : son intérêt pour les documents primaires servant de matériau à notre connaissance de l'Antiquité lui avait fait

rencontrer les humanistes de la Renaissance qui collationnèrent ces témoignages antiques dont certains, perdus depuis, ne nous sont parvenus que par leur entremise. Il se passionna pour l'histoire de l'humanisme et de la transmission de l'antique à partir de la Renaissance et donna entre autres, dans la Collection de l'EFR, un remarquable *Onofrio Panvinio et les antiquités romaines* paru en 1996.

L'abondance de sa production scientifique personnelle ne l'empêcha pas de s'investir pleinement dans nombre de projets collectifs. On a déjà mentionné les *Roman Statutes*, dirigés par M. Crawford, il faut rappeler le programme encore en cours de publication sous forme d'une base de données des lois comitiales du peuple romain, le projet LEPOR (pour *LEges Populi Romani*), que Jean-Louis Ferrary dirigeait avec Philippe Moreau. Une entreprise titanesque, puisqu'il ne s'agit pas simplement de mettre à jour l'ouvrage sur les *Leges publicae populi romani* publié par G. Rotondi en 1912, mais de reprendre, pour chaque notice (880 sont prévues), toutes les sources et toute la bibliographie sur le sujet, dans ce souci d'exhaustivité qui marque l'ensemble de son œuvre.

À cette insatiable énergie du chercheur se joignait une réelle joie à transmettre ses connaissances et à participer à la formation des plus jeunes. Aux auditeurs des séminaires qu'il donna à l'EPHE à partir de 1989, il enseignait, au-delà des sujets qui formaient le thème de ses séminaires, une méthode, faite de rigueur : analyser toutes les sources à disposition, les décortiquer minutieusement, affronter les difficultés qu'elles présentaient pour ne rien avancer qui ne soit solidement étayé. Membre du conseil scientifique du *Centro di Studi e ricerca sui Diritti Antichi* (CEDANT) de l'Université de Pavie, il participa à la majeure partie des sessions du *Collegio di diritto romano* organisées par Dario Mantovani, qui, depuis 2003, regroupent à intervalle régulier, durant trois semaines, enseignants et jeunes chercheurs venus approfondir leur connaissance sur des questions touchant au droit romain. Depuis 2017, il animait, avec le même Dario Mantovani et Hélène Ménard, une semaine annuelle d'ateliers de droit romain destinés aux jeunes historiens dans le cadre de la bibliothèque Volterra à l'École française de Rome.

Ces activités de recherche et d'enseignement, qu'il n'est d'ailleurs pas possible d'évoquer toutes, auraient été plus que suffisantes à remplir sa vie professionnelle, mais sa remarquable force de travail lui permit aussi de se mettre au service de la communauté des chercheurs en participant à la gestion et à l'administration d'institutions chargées de la promotion des humanités.

En 1993, le Centre Gustave Glotz, dirigé depuis 1981 par Claude Nicolet, avait perdu son pilote car Nicolet avait pris l'année précédente la direction de l'École française de Rome. Sollicité par le CNRS, Jean-Louis Ferrary accepta de prendre la responsabilité du laboratoire. Hésita-t-il à le faire ? Il savait qu'il chercherait à accomplir cette mission de son mieux, et que ce serait autant de temps en moins pour ses études. Mais il s'engagea dans cette voie avec un plein succès. Le Centre Glotz était une unité de recherche structurée autour de sa bibliothèque et d'une revue fondée en 1990, *Les Cahiers du Centre Gustave Glotz*. La bibliothèque était coincée dans des locaux exigus et mal commodes de la Sorbonne. Jean-Louis fut un des principaux artisans, avec la complicité de quelques grandes figures du Centre Louis Gernet, du rapprochement entre les bibliothèques Glotz et Gernet, puis de l'installation en 2004 de la bibliothèque devenue Gernet-Glotz dans de vastes locaux au sein de l'Institut National d'Histoire de l'art (INHA), avant même que les deux laboratoires ne fusionnent en 2010, entraînant avec eux une troisième équipe, Phéacie - Pratiques culturelles dans les sociétés grecque et romaine-, pour former l'actuelle UMR ANHIMA (Anthropologie et histoire des mondes antiques). Imposer ce rapprochement à des chercheurs venant d'une histoire si différente n'avait rien d'évident, leur demander de rompre avec des habitudes de travail, de ne plus avoir « leur » bibliothèque sur le lieu de leurs enseignements, l'était encore moins. Il

fallait son autorité scientifique, son sens des rapports humains, sa fermeté aussi à passer outre aux réticences qui pouvaient s'exprimer, pour réussir une telle entreprise qui aboutit à la création d'un instrument de travail de première valeur pour les spécialistes du monde antique et à la naissance d'un laboratoire de recherche qui compte parmi les plus importants dans ce champ de recherche.

Dès lors Jean-Louis Ferrary s'engagea au service de nombreuses entreprises liées à l'étude du monde antique et plus largement des sciences humaines : pilotage de revues savantes, en tant que directeur ou que membre du comité de rédaction, organisation de congrès internationaux d'épigraphie grecque et latine, participation au comité des Rencontres franco-italiennes sur l'épigraphie du monde romain... Il fut membre ou président de conseils et de commissions d'un nombre impressionnant d'institutions, parmi lesquelles l'Institut de Droit romain, la Fondation Thiers, la Fondation Hardt... En 2018, il présida l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ainsi que l'Institut. De 2011 à 2017, il fut président du Conseil d'Administration de l'École française de Rome, auquel il continua à participer jusqu'au bout en tant que membre, tout comme à son conseil scientifique. Une telle énumération, bien incomplète d'ailleurs, pourrait ressembler à une accumulation de charges honorifiques sans grand engagement de la part de celui qui les occupa. Ce fut tout le contraire. Dans chacune de ses fonctions, Jean-Louis s'engagea pleinement. Il confiait volontiers son attachement fort à l'EFR. Il occupa la présidence de son conseil d'administration dans un moment délicat pour les Écoles françaises à l'étranger qui accomplirent d'importantes transformations à partir de 2012, dans un contexte budgétaire contraint. La directrice de l'EFR d'alors peut témoigner du soutien constant de Jean-Louis Ferrary à ses côtés. À propos de son rôle comme président dans ces années, il disait sobrement : « j'ai fait ce que j'ai pu ». Il joua en réalité un rôle essentiel pour préserver la spécificité d'un établissement comme l'EFR en un moment d'évolutions qu'il ne refusait pas a priori. Adeptes de la *realpolitik* qu'il voyait à l'œuvre chez certains Romains de la fin de la République, il ne cultivait pas la nostalgie d'un âge d'or mythique. Sa réactivité, la sûreté de ses analyses toujours fondées sur un examen approfondi de la situation, en firent un administrateur hors pair, pour l'EFR comme en d'autres instances. Plus que tout, il était d'une loyauté et d'une fiabilité remarquables.

Ces qualités, on les retrouvait dans ses relations avec la société des hommes, dans l'ami qu'il fut pour beaucoup. S'y ajoutait un appétit toujours vif pour toutes les manifestations de la culture. Il était capable de parcourir, sinon le monde, du moins l'Europe pour ne pas manquer une exposition, il pouvait parler peinture, cinéma ou musique avec le même enthousiasme qu'il mettait à évoquer l'antiquité, et surtout avec la même intelligence. Il fut un ami précieux, un compagnon de voyage ou de route à la présence forte et légère à la fois. Son rire, son regard lumineux, n'ont pas fini de nous manquer.

Catherine Virlovet,
Pr. Émérite, Aix-Marseille Université
Centre Camille-Jullian.
©AA